

Avis de constitution

SOCIETE « LOUMO COTE D'IVOIRE »

Siège Abidjan cocody riviera sol béni, Lot 5, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 07/06/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LOUMO COTE D'IVOIRE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

L'exploitation et la gestion des domaines agricoles et terrains bâtis ou non bâtis, des fermes et des installations pour la production de l'énergie solaire ;

La création, l'exploitation et le développement d'unités agro-industrielles et agroalimentaires ;

L'étude, la création et la gestion de projets de plantations et d'unités agro-industrielles ;

La production et la commercialisation de produits agricoles, d'élevage, ainsi que tous produits dérivés et à cet effet, l'achat, l'importation de tous plants, produits, matériels, outillages et objets nécessaires ;

La production d'huiles végétales à usage cosmétique et alimentaire ;

La production de tourteaux pour l'élevage ;

La transformation de base et la commercialisation de produits agricoles ;

L'import-export de matières et de matériels agricoles ;

La réalisation des travaux d'ingénierie et toutes prestations nécessaires à la création d'installations agricoles et industrielles ;

La réalisation des travaux d'ingénierie et toutes prestations nécessaires à la création et la vente du matériel pour la production et/ou le stockage de l'énergie solaire ;

La commercialisation de tous produits agricoles ;

La fourniture de biens et services, l'équipement en matériels agricoles ;

Mise en valeur de terrains agricoles et établissements agroalimentaires, agro-industriels ;

La représentation de toute entreprise étrangère ou nationale prestataire ou productrice de matériel ou de composantes de manière à favoriser le but de la société ;

L'acquisition et la location pour les besoins de la société de toutes marques étrangères et brevets ;

L'étude, la réalisation, la conception de tout ce qui intéresse l'objet ci-dessus désigné ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles :

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

La prise en location gérance de tous fond de commerce :

La prise de participation dans toute société existante ou devant être existée:

Et généralement, toute opération financières, commerciales, industrielles, mobilière et immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan cocody riviera sol béni, Lot 5, Ilot 1

Dirigeant(s) M BAH MOHAMED MOUCTAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06513 du 02/07/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39796/GTCA/RC/2024 du 02/07/2024

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

